



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM FRANCHEVILLE, 36 GRANDE RUE 69340 FRANCHEVILLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 4 000 €.

M Ludovic BONNIER, représentant de la société SAS 3V VERIF S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 13 CHEMIN DES CURTES 38080 ST ALBAN DE ROCHE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M Ludovic BONNIER	4 000	4 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 24 juin 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

La banque
(Cachet et signature)

Crédit Mutuel
Francheville
Régis CASTEL
36, Grande Rue
69340 FRANCHEVILLE
Tél. 04 37 70 39 11
(appel local non surtaxé)
Fax 04 72 16 30 31